

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Siège social : 18 rue des Terres au curé
75 013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Association reconnue d'Utilité Publique

Par décret du 17 juin 1988

Adresse du siège : 18 rue des Terres au curé

SIREN : 332 111 541 00055

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association France Parkinson relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Jégard Créatis

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que :

- les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note correspondante de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées ;
- les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

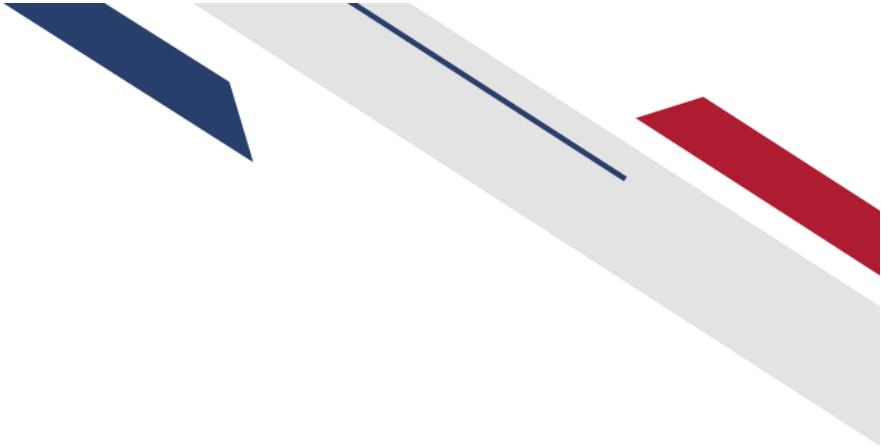
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 3 juin 2024.

Le Commissaire aux Comptes
LÉO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
François JEGARD
(+33612263169)
Date : 03/06/2024 23:17:38
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
601029

François JEGARD
Président du Conseil d'Administration



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	31 140	24 826	6 315	12 543
	Autres immobilisations incorporelles (1)	24 620	24 620		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	99 569	62 760	36 808	17 600	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	2 629 516	197 771	2 431 744	2 108 829	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 265 800		2 265 800	6 053 069	
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 965		20 965	20 965	
TOTAL (I)	5 071 608	309 977	4 761 632	8 213 005	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				390
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	63 365		63 365	18 277
	Créances reçues par legs ou donations	1 934 201		1 934 201	1 404 148
Autres créances	294 342		294 342	381 461	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 298 914		3 298 914		
DISPONIBILITES	6 555 667		6 555 667	3 639 221	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 068		26 068	3 580
	TOTAL (II)	12 172 557		12 172 557	5 447 076
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	17 244 165	309 977	16 934 189	13 660 082	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			20 965	20 965	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	9 441	9 441
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	128 915	128 915
	Réserves pour projet de l'entité	1 822 605	1 822 605
Autres			
Report à nouveau	2 115 164	1 937 327	
Excédent ou déficit de l'exercice	2 688 998	177 837	
	Total des fonds propres (situation nette)	6 765 123	4 076 125
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	6 765 123	4 076 125
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 224 300	3 388 333
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		19 502
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	136 844	135 136
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	143 683	268 392
	Total des fonds reportés et dédiés	4 504 826	3 811 363
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	57 799	99 609
	Total des provisions	57 799	99 609
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 898	205 586
	Dettes des legs ou donations	141 771	225 750
	Dettes fiscales et sociales	348 101	285 214
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 534 352	4 810 913	
Produits constatés d'avance	214 319	145 522	
	Total des dettes	5 606 441	5 672 985
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 934 189	13 660 082
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 688 998,03	177 837,29
	(1) Dont à moins d'un an	5 606 441	5 672 985
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	307 910	325 754
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	16 813	18 781
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	358 587	286 314
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	484 766	530 931
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 476 815	1 293 617
	Mécénats	159 494	275 970
	Legs, donations et assurances-vie	4 417 121	2 505 163
	Contributions financières	237 322	125 450
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	58 734	798
Utilisations des fonds dédiés	237 101	198 849	
Autres produits	146 240	237 031	
	Total des produits d'exploitation	7 900 902	5 798 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 174 277	3 000 411
	Aides financières	936 490	1 169 284
	Impôts, taxes et versements assimilés	66 146	63 399
	Salaires et traitements	820 242	757 160
	Charges sociales	370 615	322 598
	Dotation aux amortissements et dépréciations	21 748	13 514
	Dotation aux provisions	16 924	53 579
	Reports en fonds dédiés	94 597	215 607
Autres charges	14 772	23 290	
	Total des charges d'exploitation	5 515 812	5 618 843
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 385 091	179 816

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 385 091	179 816
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	420 819	17 540
	Total des produits financiers	420 819	17 540
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		420 819	17 540
RESULTAT COURANT avant impôts		2 805 910	197 356
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	67 495	289
	Total des charges exceptionnelles	67 495	289
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(67 495)	(289)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		49 417	19 229
TOTAL DES PRODUITS		8 321 722	5 816 198
TOTAL DES CHARGES		5 632 724	5 638 361
EXCEDENT ou DEFICIT		2 688 998	177 837
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		3 432 014	66 326 3 131 889
TOTAL		3 432 014	3 198 215
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		3 432 014	24 750 41 576 3 131 889
TOTAL		3 432 014	3 198 215

Deuxième Partie

ANNEXES COMPTABLES

Annexe

Etat exprimé en euros

L'association **France Parkinson**, reconnue d'utilité publique le 17 juin 1988 , a pour but de :

- Soutenir et assister les malades et leurs proches
- Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides
- Financer, encourager et faciliter la recherche
- Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias
- Mobiliser les pouvoirs publics

Soutenir et assister les personnes malades et leurs proches

L'Association, soutenue par des organismes financeurs, des entreprises ou fondation d'entreprises ainsi que des dons issus de la générosité du public, pilote plusieurs programmes de portée nationale parmi lesquels:

Les Cafés Jeunes Parkinson : ils permettent aux malades de Parkinson en âge d'être en activité professionnelle de rompre l'isolement avec pour objectif de partager des informations sur la maladie, les changements qu'elle implique, les aides existantes, les questions liées à l'activité professionnelle.

A2PA : ce programme est destiné à soutenir et informer les proches. Son objectif est de permettre aux aidants de comprendre la maladie de Parkinson pour accompagner la personne malade au mieux, dans le respect de son autonomie, le plus longtemps possible tout en leur offrant la possibilité de se retrouver entre eux pour échanger, partager, obtenir des conseils et s'enrichir mutuellement de leurs expériences

Entr'aidants Parkinson propose aux proches aidants de se rencontrer, de partager un moment convivial, d'échanger leurs expériences et de se ressourcer quelques heures dans la perspective de créer un lien durable et de générer une entraide entre eux.

Soutien psychologique : c'est un espace d'écoute sur une ligne téléphonique dédiée. L'association organise aussi pour les psychologues des journées d'approfondissement s'agissant des aspects psychologiques liés à la maladie de Parkinson. De plus, les personnes malades en détresse psychologique peuvent avoir accès à des consultations gratuites avec un psychologue.

Par ailleurs, l'association a organisé une aide juridique avec la mise en place d'une ligne écoute gérée par une bénévole qui tient une permanence plusieurs jours par semaine.

Annexe

Etat exprimé en euros

Au regard des enseignements de l'enquête réalisée en septembre 2018 sur les conditions d'habitat et de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leurs proches aidants, un Fond d'Adaptation de l'Habitat Parkinson a été créé. Il propose, sous condition de revenus des prestations de conseils personnalisés et une prise en charge forfaitaire des travaux à réaliser.

France Parkinson est organisme de formation et répond aux critères qualité propres à la formation professionnelle continue. Sa formation des professionnels de soins exerçant à domicile ou en structures d'hébergement a reçu le label Afnor Qualiopi en 2020. Elle organise également des colloques qui s'adressent aux rééducateurs (masseur-kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.).

Egalement à l'attention de professionnels de santé, le site internet PharmaPark a été développé pour aider les pharmaciens à informer et conseiller les malades de Parkinson sur leurs traitements.

Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides

Compte-tenu de la complexité de cette maladie, l'association apporte des informations aux personnes malades et aux aidants. Son expertise et la veille scientifique qu'elle pratique lui permettent d'informer sur les traitements existants qu'ils soient médicamenteux ou chirurgicaux ainsi que sur les possibles effets secondaires. Elle apporte également des éclairages précis sur l'évolution de la maladie : l'apparition des premiers symptômes, les complications motrices puis la phase avancée de la maladie.

Les informations sont mises à disposition sur le site internet de l'association et via les réseaux sociaux.

La crise sanitaire actuelle a conduit France Parkinson à apporter une information régulièrement mise à jour quant aux recommandations relatives à la prévention et à la vaccination anti-covid-19.

Financer, encourager et faciliter la recherche

La recherche est un sujet prioritaire pour les personnes malades et leurs proches. France Parkinson, dès sa création, a souhaité soutenir financièrement la recherche. Un appel à projets est organisé chaque année pour soutenir des équipes de recherche et également des jeunes chercheur(se)s. Le Comité scientifique sciences médicales, cliniques et fondamentales et le Comité scientifique sciences humaines et sociales sélectionnent ces projets. Ces comités sont composés de bénévoles qui sont tous des professionnels hautement qualifiés et reconnus pour leur expertise.

Annexe

Etat exprimé en euros

Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias

France Parkinson mène des actions de communication afin de faire connaître la maladie de Parkinson auprès du grand public pour faire changer le regard porté sur les malades. La journée mondiale Parkinson, le 11 avril, est une date majeure représentant une fenêtre d'attention médiatique sans équivalent avec le reste de l'année. Cette journée constitue un moment de rassemblement inédit.

L'association accompagne des sportifs, atteints ou non par la maladie, qui se mobilisent pour faire changer le regard sur Parkinson.

Mobiliser les pouvoirs publics

Mobiliser les pouvoirs publics fait aussi partie de ses missions. France Parkinson échange régulièrement avec les autorités de santé et différents acteurs de santé (associations, plateforme de coordination, réseaux de soins ...) et participe à plusieurs groupes de travail afin de défendre les malades et leurs proches. Elle est également vigilante quant aux ruptures de médicaments et saisit les pouvoirs publics pour que des réponses soient apportées à ces graves dysfonctionnements.

Les moyens mis en œuvre

Pour diffuser l'information, l'association utilise plusieurs vecteurs. Elle publie trimestriellement le magazine d'information, L'Echo, qui est adressé aux abonnés.

Elle conçoit régulièrement des brochures d'informations à destination des personnes malades, de leurs proches et des professionnels de santé. Ces brochures sont librement téléchargeables sur son site. A titre d'exemple, les documents suivants ont été publiés: Les troubles de la déglutition, la pochette multi thématiques Après le diagnostic, les Médicaments.

Elle utilise la presse et les nouveaux médias (Chaine YouTube dédiée, compte Twitter, page Facebook) pour communiquer sur ses actions, sur les thèmes prioritaires et diffuser des messages d'alerte et de mobilisation

Depuis 2020, la situation sanitaire l'a conduite à intensifier rapidement le recours aux visioconférences pour réaliser ses séances de formation et d'information. Et pour faciliter et répandre l'usage de ces nouvelles technologies, des séances d'initiation à l'informatique sont organisées à l'attention des adhérents.

Annexe

Etat exprimé en euros

Pour réaliser ses missions et conduire ses multiples actions, l'association s'appuie sur un important réseau de près de 500 bénévoles organisés dans environ 80 comités départementaux sans personnalité juridique distincte. Chaque comité est animé par un délégué entouré d'une équipe ; tous sont bénévoles. Le choix des activités et des actions de chaque Comité est réalisé par le/la délégué(e) et son équipe, après avoir entendu les besoins des adhérents. Une dotation financière annuelle leur est attribuée. **Une réunion nationale se tient une fois par an sous la forme d'un Comité d'orientation** auquel chaque délégué se rend pour connaître ses homologues, échanger sur les projets en cours, partager son expérience et exprimer ses opinions sur les choix stratégiques proposés.

Pour répondre au besoin de représentation auprès des autorités régionales et pour faciliter la gouvernance de l'Association, le Conseil d'Administration nomme des Responsables régionaux Bénévoles en charge de la relation avec les Délégués, de l'animation et du développement de leur territoire et des relations institutionnelles avec les pouvoirs publics et les acteurs de santé qu'on y trouve

Par ailleurs, des bénévoles experts interviennent régulièrement pour contribuer à gérer plusieurs domaines d'activité: l'aide juridique, la gestion des legs, la ligne écoute, la commission habitat, la recherche, les services généraux.

France Parkinson entretient des relations avec d'autres associations du secteur de la santé, elle partage avec elles des préoccupations et valeurs communes.

L'association est administrée par son Conseil d'Administration qui nomme un Bureau composé de quatre membres : Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Elle s'appuie également sur une équipe d'une quinzaine de salariés organisés en quatre Pôles regroupés sous l'autorité d'un Directeur général : Actions programmes et missions sociales, Recherche, Communication et développement, Secrétariat général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 934 189** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **8 321 722** euros, un total charges de **5 632 724** euros et dégage un résultat de **2 688 998** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023** soit une durée de **12** mois.

Annexe

Etat exprimé en euros

Evénements significatifs de l'exercice 2023

Aucun évènement de l'exercice n'amène de commentaire particulier.

Changement de méthode comptable

L'exercice 2023 constitue la première année d'application du règlement ANC n° 2022-04 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ce règlement, applicable à partir du 1er janvier 2023 à l'association France Parkinson introduit un nouvel état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dont une version détaillée est présentée dans la note en page 25 de la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-06, relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode des coûts historiques est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

Cotisations statutaires

Les cotisations sont enregistrées en produit lors de l'encaissement. Les cotisations encaissées à partir de début novembre sont considérées rattachées à l'exercice suivant.

Annexe

Etat exprimé en euros

Subventions d'exploitation et concours publics

Au cours de l'exercice 2023, les subventions d'exploitation octroyées s'élèvent à 484.766 euros et sont réparties comme suit :

- Ministère	215.530 euros
- Autres	269.236 euros

Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini avec pour contrepartie un produit comptabilisé dans le compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés font l'objet d'une comptabilité analytique permettant le suivi de l'avancement et de connaître précisément les financements et les dépenses par projet.

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs ou donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de l'exercice et qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour la dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Annexe

Etat exprimé en euros

- Constructions	50 ans
- Agencements & Aménagements des constructions	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation égale au montant de la différence est constituée.

Les immobilisations financières sont principalement composées de placements à moyen/long terme destinés à être conservés durablement. Au 31 décembre 2023, le montant total de ces placements s'élève à 2.265.647 euros dont 174.943 euros d'intérêts courus non comptabilisés conformément à la recommandation comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques

Une provision pour risque est comptabilisée pour couvrir les risques identifiés et probables sur des procédures contentieuses en cours.

Engagements de retraite

Sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans, les engagements ont été constatés sous la forme de provisions pour un montant de 57.799 euros avec les éléments suivants : taux de charges sociales 50%, taux de turn over individualisé à chaque salarié entre 0% et 95% , taux de revalorisation des salaires 2,5% et de la table de mortalité INED 2016-2018.

Annexe

Etat exprimé en euros

Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit à France Parkinson un travail (bénévolat), des biens (dons en nature) ou autres services à titre gratuit (mise à disposition de biens). Elle n'entraîne pas de flux financier.

Concernant le bénévolat, il s'agit pour France Parkinson de l'ensemble des bénévoles des comités locaux ainsi que des élus de France Parkinson au sein des différentes instances statutaires de l'association, ainsi que des membres des comités mandatés par le Conseil d'administration. Le bénévolat est quantifié selon le nombre de ces élus et le temps consacré aux réunions des instances et comités. La valorisation est calculée sur la base du salaire moyen français avec 45% de charges sociales estimé à 3.814 euros soit 28 euros de l'heure.

Les mises à disposition de personnel (mécénat de compétence) et les mises à dispositions de services retiennent la valorisation indiquée par le mécène.

En 2023, France Parkinson a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- bénévolat pour 120.520 heures valorisées pour un montant total de 3.432.014 euros

Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés sont :

	Rémunération	Avantages en nature
- Pour les salariés	Néant	Néant
- Pour les bénévoles	Néant	Néant

Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023, France Parkinson n'a pas eu connaissance d'engagement hors bilan.

Annexe

Etat exprimé en euros

Autres informations

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 15.120 euros HT.

L'effectif est composé de 9 cadres et 16 non-cadres.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

France Parkinson a continué son activité sur 2024. Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	59 237				3 477	55 760
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 237				3 477	55 760
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 573					9 573
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	88 798		34 728		33 530	89 996
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 370		34 728		33 530	99 569
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	2 108 829		2 241 471		1 720 784	2 629 516
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	6 053 069		21 802		3 809 072	2 265 800
Prêts et autres immobilisations financières	20 965					20 965
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 074 034		21 802		3 809 072	2 286 764
TOTAL	8 340 470		2 298 001		5 566 862	5 071 608

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	46 694	6 228	3 477	49 445
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 694	6 228	3 477	49 445
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	80 770	15 520	33 530	62 760
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 770	15 520	33 530	62 760
TOTAL	127 464	21 748	37 007	112 205

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	46 474	16 924	5 599	57 799
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	53 135		53 135		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	99 609	16 924	58 734	57 799
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 		197 771		197 771
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		197 771		197 771
TOTAL GENERAL		99 609	214 695	58 734	255 570
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		16 924	58 734	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 965	20 965	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	63 365	63 365	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 939	4 939	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 480	17 480	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 814	3 814	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 068	4 068	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	1 934 201	1 934 201	
	Débiteurs divers	264 042	264 042	
Charges constatées d'avance	26 068	26 068		
TOTAL DES CREANCES		2 338 941	2 338 941	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	367 898	367 898		
	Dettes des legs ou donations	141 771	141 771		
	Personnel et comptes rattachés	109 874	109 874		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 304	123 304		
	Impôts sur les bénéfices	104 794	104 794		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 725	2 725		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 404	7 404		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	4 534 352	4 534 352		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	214 319	214 319			
TOTAL DES DETTES		5 606 441	5 606 441		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	

Etat exprimé en euros

Fonds propres sans droit de reprise	9 441							9 441
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles	128 915							128 915
Réserves pour projet de l'entité	1 822 605							1 822 605
Autres réserves								
Report à nouveau	1 937 327	177 837	(36 752)					2 115 164
Excédent ou déficit de l'exercice	177 837	(177 837)	36 752	2 688 998	2 311 845			2 688 998
Situation nette	4 076 125			2 688 998	2 311 845			6 765 123
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	4 076 125			2 688 998	2 311 845			6 765 123

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
DGS - ETP	19 502		19 502				
Contributions financières d'autres org.							
Projet Ecoute et Nouveaux Bénévoles	14 021		14 021				
Projet Colloques en région	1 674		1 674				
Parcours training kiné		94 597				94 597	
Conjoint	1 470		1 470				
Programme malade	117 971		75 725			42 246	
Ressources liées à la générosité du public							
Legs et donations Comités	224 237		80 555			143 683	
Projet Soutien psy	44 155		44 155				
TOTAL	423 030	94 597	237 101			280 526	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 068
Les pieds dans l'herbe		11 675	
IBIS		5 993	
Adastra films		5 400	
Studio coupe coupe		3 000	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 068

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			214 319
Cut-off subventions comités		33 269	
Cotisations 2024		181 050	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			214 319

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		4 798 552
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		132 681
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</i>	132 681	
Dettes fiscales et sociales		165 634
<i>PROVISIONS CONGES PAYES</i>	62 576	
<i>PROVISION PRIMES</i>	20 450	
<i>PROVISION RTT</i>	3 904	
<i>Provision RC</i>	22 943	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i>	31 334	
<i>CHARGES PROVISION PRIME</i>	10 225	
<i>PROVISION CH/RTT</i>	2 077	
<i>Provision charges RC</i>	12 125	
Autres dettes		4 500 237
<i>SHS 2020-2021 ZIMMERS</i>	5 501	
<i>Aides financières Com Habitat Conseil Soliha</i>	43 193	
<i>Aides financières Com Habitat Investissements</i>	76 987	
<i>GRAND APPELS OFFRES A VERSER</i>	1 083 992	
<i>GRAND APPELS OFFRES EXCEPTIONNELS</i>	2 210 632	
<i>SUBV A VERSER 2018</i>	28 867	
<i>SUBV A VERSER 2019</i>	27 848	
<i>SUBV A VERSER 2020</i>	56 475	
<i>SUBV A VERSER 2021</i>	88 000	
<i>SUBV A VERSER 2022</i>	147 395	
<i>SUBV A VERSER 2023</i>	177 023	
<i>BOURSES A VERSER 2019</i>	5 500	
<i>BOURSES A VERSER 2021</i>	10 400	
<i>BOURSES A VERSER 2022</i>	2 000	
<i>BOURSES A VERSER 2023</i>	120 139	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2019</i>	56 000	
<i>FINANCEMT. PROJETS S.H.S 2020</i>	60 000	
<i>SHS 2021</i>	53 255	
<i>SHS 2022</i>	44 681	
<i>SHS 2023</i>	192 420	
<i>APPELS A PROJETS 2018</i>	89	
<i>APPELS A PROJET 2019</i>	9 840	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		41 062
Autres créances		41 062
<i>IJSS Prévoyance à recevoir</i>	<i>12 149</i>	
<i>Taxe sur les salaires</i>	<i>4 068</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 359</i>	
<i>Intérêts courus sur DAT/CAT</i>	<i>23 485</i>	

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	822 386	81 238
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	4 630 655	1 516 086
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	74 823	1 607 881
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	349 079	1 874 750
Total des produits	5 876 943	5 079 955
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	77 005	1 556 710
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	197 771	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 185 046	1 018 081
Total des charges	1 459 822	2 574 792
SOLDE	4 417 121	2 505 163

Détail3-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur au 31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
SUISSE	08/06/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	35 000
SUISSE	07/09/2023	Personne physique	Don, libéralité ou mise à disposition de biens mobiliers	Direct	Autre mode de paiement	1 504 749
SUISSE	09/11/2023	Personne physique	Don, libéralité ou mise à disposition de biens mobiliers	Direct	Autre mode de paiement	1 690 000
SUISSE	23/11/2023	Personne physique	Don, libéralité ou mise à disposition de biens mobiliers	Direct	Autre mode de paiement	9 570
SUISSE	24/11/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	60 000
SUISSE	07/12/2023	Personne physique	Don, libéralité ou mise à disposition de biens mobiliers	Direct	Autre mode de paiement	1 120
SUISSE	14/12/2023	Personne physique	Don, libéralité ou mise à disposition de biens mobiliers	Direct	Autre mode de paiement	118 000
Totalisation						3 418 440

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Pour les personnes morales de droit privé non commerçantes à but non lucratif faisant appel public à la générosité, le règlement ANC n° 2018-06 prévoit deux tableaux permettant de présenter les ressources par origine et les emplois par destination :

- le compte de résultat par origine et destination (CROD)
- le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Ces tableaux permettent de présenter et de rendre compte de l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public. Ils sont renseignés à partir des données issues de la comptabilité analytique appliquée à l'ensemble des charges et produits de France Parkinson.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD distingue parmi les produits et les charges du compte de résultat ceux issus de la générosité du public.

Les produits liés à la générosité du public comprennent :

- les cotisations statutaires
- les dons manuels des personnes physiques rattachés à l'exercice en cours
- les legs, donations et assurance vie acceptés et encaissés au cours de l'exercice
- les mécénats correspondant aux soutiens financiers apportés par une entreprise
- les autres produits issus de la générosité du public (produits financiers) ainsi que le remboursement ou l'annulation d'aides financières antérieurement comptabilisées en missions sociales

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les contributions financières des autres entités (association, fondation, ...) sans qu'il s'agisse de la rémunération d'une prestation ou de fournitures d'un bien
- les subventions d'exploitation reçues des autorités administratives et des organismes chargés de la gestion d'un service public

Les produits affectés à un projet défini sont affectés à une section analytique dédiée pour en assurer le suivi. L'utilisation des fonds dédiés antérieurs suit la même imputation que les produits afférents.

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Les charges sont réparties selon les destinations suivantes :

- les missions sociales réalisées directement ou par versement d'aides financières
- les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public ou d'autres ressources
- les frais de fonctionnement
- les dotations aux provisions et dépréciations
- les reports en fonds dédiés des produits affectés à un projet défini et non consommés au cours de l'exercice

Les charges sont affectées directement aux destinations présentées ci-dessus grâce à la comptabilité analytique mise en place. La comptabilité analytique permet également de rattacher chaque dépense à la nature de la ressource la finançant, entre celles liées à la générosité du public et celles non liées à la générosité du public.

Les charges de personnel sont réparties selon le temps estimé par les salariés au projet ou du service dont ils dépendent.

Conformément à l'objet social défini dans ses statuts, les missions sociales de France Parkinson concernent l'information aux malades, les actions en faveur des malades et les dépenses pour la recherche par le versement d'aides financières.

Toutes les missions sociales sont réalisées en France soit par l'équipe du siège à Paris soit via les comités locaux en France métropolitaine et en outre-mer.

Les frais de recherche de fonds concernent les dépenses engagées pour le traitement des dons et des legs et notamment les frais de collecte sur fichiers internes, les frais de mailing, de routage de brochures, d'honoraires dépensés pour les campagnes de recherche de fonds ainsi que les frais de fonctionnement (salaires et charges sociales) des services de recherche de fonds et legs.

Les frais de fonctionnement et d'administration sont les charges de fonctionnement du siège : direction, secrétariat, finance, informatique, services généraux, les fournitures administratives, etc., à l'exclusion des charges de frais de personnel et frais de fonctionnement répartis dans d'autres domaines au prorata du temps estimé par les effectifs du siège sur ces autres domaines. Ils intègrent les frais financiers, les dotations aux amortissements. Les frais de fonctionnement sont imputés sur les produits issus de la générosité du public.

Les contributions volontaires en nature dont bénéficie France Parkinson sont réparties selon ces mêmes critères.

Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Pour les missions sociales financées conjointement par des ressources liées à la générosité du public et des ressources non liées à la générosité du public, il est retenu comme principe l'imputation en priorité sur les ressources non liées à la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend les éléments liés à la générosité du public du compte de résultat par origine et destination : ressources, emplois et contributions volontaires en nature.

Les fonds dédiés liés à la générosité du public concernent les ressources issues de la générosité du public affectées et non consommées à la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	307 910	307 910	325 754	325 754
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	1 476 815	1 476 815	1 293 617	1 293 617
	- Legs, donations et assurances-vie	4 417 121	4 417 121	2 505 163	2 505 163
	- Mécénat	159 494	159 494	275 970	275 970
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	436 206	436 206	138 887	138 887
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	237 322		125 450		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	506 253		421 254		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	484 766		530 931		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	58 734		323		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	237 101	124 709	198 849	70 318	
Total des produits par origine		8 321 722	6 922 255	5 816 198	4 609 709
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	3 522 118	2 643 819	3 427 222	2 680 262
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	941 834	941 834	1 188 567	1 188 567
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	498 067	498 067	305 356	305 356
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	509 766	509 766	429 245	429 245
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 924	16 924	53 135	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	49 417		19 229		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	94 597		215 607	43 032	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination		5 632 724	4 610 411	5 638 361	4 646 461
EXCEDENT OU DEFICIT		2 688 998	2 311 845	177 837	(36 752)

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	3 432 014	3 432 014	3 131 889	3 131 889
	Prestations en nature			66 326	66 326
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
	Total des produits par origine	3 432 014	3 432 014	3 198 215	3 198 215
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	3 295 138	3 295 138	3 016 653	3 016 653
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	8 030	8 030	7 707	7 707
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	128 846	128 846	173 855	173 855
	Total des charges par destination	3 432 014	3 432 014	3 198 215	3 198 215

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	307 910	325 754
- Actions réalisées par l'organisme	2 643 819	2 680 262	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	941 834	1 188 567	- Dons manuels	1 476 815	1 293 617
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	4 417 121	2 505 163
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	159 494	275 970
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	436 206	138 887
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	498 067	305 356			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	509 766	429 245			
TOTAL DES EMPLOIS	4 593 487	4 603 430	TOTAL DES RESSOURCES	6 797 546	4 539 391
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 924		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		43 032	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	124 709	70 318
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 311 845		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		(36 752)
TOTAL	6 922 255	4 646 461	TOTAL	6 922 255	4 646 461
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	4 202 693	4 245 002
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 311 845	(36 752)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	(12 980)	(5 557)
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	6 501 558	4 202 693

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Réalisées en France	3 295 138	3 016 653	Bénévolat	3 432 014
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	66 326
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	8 030	7 707	Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	128 846	173 855		
TOTAL	3 432 014	3 198 215	TOTAL	3 432 014

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	268 392	295 678
(-) Utilisation	124 709	70 318
(+) Report		43 032
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	143 683	268 392